

Village des Justes



VOTE DU BUDGET

EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE EN CONSEIL MUNICIPAL

En raison du contexte politico-économique national, nous restons dans l'incertitude concernant le budget de l'État et ses répercussions sur le budget primitif de la commune pour 2025 et les années à venir. Néanmoins, il nous appartient de nous adapter aux circonstances et dans un souci de prudence budgétaire, il nous semble sage d'envisager un scénario pessimiste. La conséquence immédiate est qu'en 2025, il nous faut aller encore plus loin dans la maîtrise des dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour nous rapprocher au maximum des dépenses de fonctionnement de 2024. La situation actuelle implique une réduction de la voilure, qui doit être appliquée avec discernement et impose de mettre certains projets en pause, de les suspendre ou de les différer dans le temps, ainsi que toutes les dépenses qui ne sont pas strictement nécessaires.

En matière d'investissement, l'objectif est de réduire le montant du budget prévisionnel par rapport à celui de 2024 qui s'élevait à 1,5 million d'euros. Il passera à 1 million d'euros. L'assemblée communale continuera d'explorer toutes les pistes d'économies possibles, afin de préserver l'équilibre financier tout en répondant aux priorités de nos concitoyens. Il ne s'agit pas de surendetter la commune pour les générations futures. En ce qui concerne l'obtention des subventions de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère, il sera impératif de vérifier au préalable que ces financements sont bien acquis avant de lancer tout nouveau projet d'investissement. Côté recettes de fonctionnement, nous tablons sur une très légère hausse par rapport à 2024, soit 2.4 millions d'euros au budget prévisionnel 2025, contre 2.3 millions d'euros en 2024. Les choix budgétaires du gouvernement auront pour effet de réduire de manière

significative les budgets d'investissement des collectivités dans les années futures, alors même que celles-ci jouent un rôle important dans le financement de l'investissement public, en assurant près de 70 % de celui-ci. Cette réduction de l'investissement local pourrait avoir des effets négatifs à long terme sur le développement des infrastructures et sur l'emploi. Elle pourrait affaiblir la capacité des collectivités territoriales à répondre aux besoins croissants des citoyens, en matière de services publics et d'aménagement du territoire et du cadre de vie.

A Luzinay, nous gérons les finances communales avec constance et efficacité depuis 2014, sans augmentation des taux d'impôts locaux. Aujourd'hui, la rigueur nous est imposée ! Elle est nécessaire pour préserver l'équilibre financier de notre commune et continuer d'offrir des services de qualité à nos habitants.

DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

CHARGES DE PERSONNEL
918 500 €

CHARGES GÉNÉRALES
911 420 €

AUTOFINANCEMENT
188 639 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
302 025 €

CHARGES TRANSFERT DE COMPÉTENCES
53 000 €

CHARGES FINANCIÈRES ET SPÉCIFIQUES
19 000 €

TOTAL
2 392 584 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

IMPÔTS ET TAXES
1 189 500 €

EXCÉDENT
500 000 €

DOTATIONS
304 200 €

PRODUITS DES SERVICES
210 461 €

REVENUS DES IMMEUBLES
57 945 €

AUTRES PRODUITS
8 015 €

TOTAL
2 392 584 €

EDITO

Une meilleure qualité de vie à Luzinay !

Mes Chers Concitoyens,

Au travers des inaugurations du vendredi 11 avril 2025, en présence de Jean-Pierre BARBIER, Président du conseil départemental de l'Isère, nous avons pour ambition d'offrir à chacun d'entre vous, une meilleure qualité de vie à Luzinay.

Elle s'illustre par un plan de travaux d'envergure sur le ruisseau et le pont du Joux, la création d'un Parc du verger des écoliers, au cœur du centre bourg, l'aménagement des rues de l'Eglise et du 19 mars 1962. Des actions qui contribuent à moderniser notre magnifique village où il fait bon vivre à la campagne, tout en conservant son caractère rural.

Nous sommes heureux, avec l'ensemble de la municipalité, de pouvoir investir dans des projets d'intérêt général. Et ce, tout en n'augmentant pas le taux des impôts communaux. En tant que maire, je tiens cet engagement depuis 2014.

Grâce à nos partenaires financiers : le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône Alpes, mais aussi l'Etat, ce sont plusieurs millions d'euros investis en 2024 et 2025, pour réparer, protéger, embellir notre cadre de vie, et porter ces grands projets pour le Luzinay de demain. Enfin, pour terminer le mandat, nous prenons un engagement fort pour nos enfants, en créant une cour « oasis » à l'école Paul Germain, en concertation avec la directrice, les enseignantes et les élus du conseil municipal. Ce nouveau projet a été présenté au conseil d'école du 16 juin dernier, aux représentants des parents d'élèves et à tous les acteurs scolaires. Il sera inscrit au budget primitif 2026 et verra le jour cette même année. Toutes les demandes de subventions seront effectuées dans les prochaines semaines, par notre secrétaire générale et les services, que je remercie.

Ensemble, nous faisons de notre belle commune de Luzinay un village tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été à Luzinay et dans notre beau pays.

Christophe CHARLES

Maire de Luzinay
Vice-président du Département de l'Isère en charge de l'Action sociale, de l'Insertion et du Logement,
Vice-président de Vienne Condrieu Agglomération à l'habitat

SOMMAIRE

04. INAUGURATIONS

06. VCA BILAN

07. URBANISME

08. VOIRIE COMMUNALE

09. AFFAIRES SOCIALES

10. ENVIRONNEMENT

12. ENFANCE ET JEUNESSE

13. AFFAIRES SCOLAIRES

14. ÉCONOMIE LOCALE

16. ASSOCIATIONS

18. CULTURE & ÉVÉNEMENTS

19. SÉCURITÉ



INAUGURATIONS

Construire pour vous, les équipements publics de demain

La transformation du village se poursuit par de nombreux chantiers qui marquent une étape importante dans le développement de la commune.

Jamais Luzinay n'a connu un tel niveau d'investissement ! Avec plus de 1,5million d'euros mobilisés, ces projets témoignent de la volonté de préparer Luzinay à relever les défis de demain.



TRAVAUX DU RUISSEAU DU JOUX ET DU PONT

Ces derniers mois, plusieurs chantiers d'envergure ont été menés à bien. Notamment ceux du ruisseau du Joux, avec :

- la renaturation et la restauration de sa confluence avec la rivière de la Sévenne,
- la création d'un piège à embâcles dans le quartier de la Garenne et d'une plage de dépôt le long des stades,
- l'élargissement du lit du ruisseau à plusieurs endroits, ce qui a permis d'éviter, cet automne, de nouvelles inondations.

Il était plus que temps que ces travaux voient le jour !

Un pont recalibré, une avancée majeure

Parmi ces chantiers, le remplacement de l'ancien pont du Joux par un ouvrage mieux dimensionné.

Ce nouveau pont, conçu pour optimiser l'écoulement des eaux et renforcer la prévention des inondations, représente une avancée majeure. Il a été réalisé grâce à une étroite collaboration entre Vienne Condrieu Agglomération (VCA) et le Syndicat du Rhône et de ses Affluents (SIRRA).

« Et maintenant, le ruisseau du Maras », souligne Monsieur le Maire.

« Ces travaux ont nécessité deux mandats pour aboutir et la mission est loin d'être terminée ! Il est désormais essentiel que le ruisseau du Maras bénéficie du même traitement que celui du Joux.

Pourquoi ? Parce que, tout comme pour le Joux, ces travaux sont indispensables :

- pour préserver l'environnement,
- pour garantir la sécurité des riverains contre les inondations.

Les habitants des quartiers du Rozon et du Petit Mongey attendent ces aménagements



des désordres récurrents liés au Maras et ont, à plusieurs reprises, tiré la sonnette d'alarme. Des échanges constructifs ont eu lieu avec le Président du SIRRA, et ces discussions ont permis de poser les bases d'une collaboration efficace pour faire avancer ce projet tant attendu. Nous le savons : les phénomènes météo extrêmes vont se multiplier. Nous avons donc le devoir d'agir vite pour protéger Luzinay et ses habitants. »

Des partenaires essentiels :

- Le Département de l'Isère et son Président Jean-Pierre Barbier, l'un des principaux financeurs du SIRRA.
- Le SIRRA qui a suivi et coordonné les travaux du ruisseau du Joux, pour un montant de plus de 821.000 €.
- Vienne Condrieu Agglomération qui a financé la construction du nouveau pont du Joux, d'un montant de près de 350.000 €.

Un grand bravo aux équipes et aux entreprises qui ont réalisé ces grands travaux.

INAUGURATIONS

Construire pour vous, les équipements publics de demain

PARC DU VERGER DES ÉCOLIERS

Un projet écologique et éducatif

Bien plus qu'un simple aménagement, ce parc incarne une volonté de préparer l'avenir et d'agir concrètement face aux enjeux climatiques.

Les arbres plantés en décembre dernier par nos jeunes écoliers, ne sont pas là par hasard. Ils joueront un rôle essentiel pour limiter l'accumulation de chaleur.

Cette plantation est un projet éducatif mené en concertation avec Madame la Directrice, qui associe les élèves de l'école Paul Germain. Il sensibilise les enfants dès leur plus jeune âge aux enjeux environnementaux. C'est leur transmettre un héritage précieux !

Le choix du nom « Verger des écoliers », voté en Conseil municipal, symbolise cette démarche. Planter des arbres, c'est un geste symbolique, mais aussi un engagement fort pour l'avenir, qui renforce le lien des jeunes générations avec la nature et le terroir de notre village.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier du Département de l'Isère, qui nous accompagne via l'opération « un arbre, un habitant », avec une subvention de 8000€.



Merci au Président Jean-Pierre Barbier pour cet engagement en faveur de la transition écologique.

Un parc pensé pour l'avenir, qui marque la renaissance d'un paysage horticole en plein centre-bourg, avec une diversité d'arbres fruitiers qui recréeront, au fil du temps, un microclimat bénéfique.

Un verger, c'est aussi un espace de vie, de partage et de convivialité, avec notamment un terrain de pétanque pour les amateurs et 12 nouvelles places de stationnement.

Pour que ce projet soit réellement écologique, un système d'arrosage innovant et durable a été mis en place.

Un cadre de vie amélioré

Au-delà du parc, les rues du 19 mars 1962 et de l'Église ont été réaménagées et de nouveaux conteneurs enterrés ont été installés pour le tri-sélectif, en partenariat avec Vienne

Condrieu Agglomération, qui a financé ces travaux à hauteur de 210.000 €.

Merci à son président, Thierry KOVACS, pour son soutien précieux et pour la subvention régionale de 37.500 €, pour la réalisation du parc du Verger des écoliers, dont le coût total s'élève à 250 000 €.



Longue vie au parc du Verger des écoliers et à ses 50 arbres, vive Luzinay, et vive la nature au cœur de notre village !



2024

les principales réalisations de l'Agglo

- Création du Belvédère architectural et paysager à Tupin et Semons.
- Création d'une déchèterie professionnelle sur la zone du Rocher à Estrablin.
- Livraison des extérieurs du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal.
- Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- Développement du tri des déchets alimentaires avec
 - Distribution de nouveaux composteurs individuels lors de réunions territorialisées à Jardin, Saint-Romain-en-Gal, Chonas-l'Amballan, Moidieu-Détourbe, Loire-sur-Rhône, Vienne.
 - Mise en place de composteurs collectifs à Chonas-l'Amballan, les Côtes-d'Arey, Eyzin-Pinet, Pont-Évêque, Saint-Sorlin-de-Vienne, Seyssuel, Vienne, Condrieu, Saint-Romain-en-Gier.
 - Mise en place de bornes de collecte de déchets alimentaires sur les communes de Vienne, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Ampuis, Condrieu, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.
- Installation de points de regroupement pour la collecte des ordures ménagères à Chasse-sur-Rhône, Septème, Longes.
- Mise en place de la vidéoprotection à la déchèterie de Villette-de-Vienne.
- Organisation de rencontres ouvertes à la population sur la transition énergétique à Jardin, Moidieu-Détourbe, Vienne, Eyzin-Pinet et Loire-sur-Rhône
- Extension de la voie verte rue Alfred de Terrebasse à Vienne, reliant le boulevard des Alpes à la RD41.
- Importants travaux de voirie à Ampuis, Chuzelles, Eyzin-Pinet, Luzinay, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Meyssiez.
- Entretien, réparation et changement des canalisations d'eaux potables, pluviales et usées à Ampuis, Eyzin-Pinet, Luzinay, Reventin-Vaugris, Chasse-sur-Rhône, les Haies, Condrieu, les Côtes-d'Arey, Sainte-Colombe, Jardin et Vienne.
- Poursuite du déploiement du matériel informatique dans les écoles avec notamment celle de Serpaize totalement équipée.
- Gratuité des transports pour les élèves utilisant le réseau L'Va.
- Valorisation des métiers de la petite enfance avec organisation de job dating et baby dating.
- Ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents multisite à Condrieu, Chasse-sur-Rhône et Vienne.
- Caravan'jazz 2024 sur les communes d'Eyzin-Pinet, Chuzelles, Échalas, Jardin, Reventin-Vaugris, Sainte-Colombe, Septème, avec deux dates supplémentaires.
- Organisation de vélo village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

2024

les principaux travaux démarrés

- Requalification du cours Brillier à Vienne.
- Création d'une zone économique, la zone du Plateau, à Trèves.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration aux Haies.
- Requalification de la zone du Trye à Saint-Romain-en-Gal.
- Démarrage des travaux de création du demi-échangeur de Vienne-Sud.
- Démarrage des travaux de rénovation du siège de l'Agglo à l'espace Saint-Germain à Vienne et des archives à Pont-Évêque.

les principaux projets

2025

- Extension de la halte fluviale à Vienne.
- Création d'un nouvel EAJE dans le quartier de Pipet à Vienne.
- Mise en place d'un nouveau service de location de vélo pour tous les habitants du territoire.
- Acquisition de cars à hydrogène pour la ligne 134 en rive droite.
- Caravan'jazz 2025 à Chasse-sur-Rhône, Longes, les Côtes-d'Arey, Loire-sur-Rhône, Luzinay, Saint-Romain-en-Gal, Pont-Évêque, Moidieu-Détourbe.
- Vélo Village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

Suivez nous sur :   Vienne Condrieu Agglomération
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Zoom sur l'action de l'Agglo dans votre commune

Luzinay

- 191 élèves de Luzinay utilisent chaque jour les transports scolaires de l'Agglo.
- 2 119 voyages en navette L'Va ont été effectués par les Luzinaisards.
- 132 Luzinaisards inscrits à Blablacar Daily, service de covoiturage financé par l'Agglo.
- 6 petits Luzinaisards accueillis dans l'un des 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par l'Agglo.
- 13 assistantes maternelles Luzinaisardes en lien avec le Relais Petite Enfance Fleur de Pyrus mis en place par l'Agglo.
- 16 Luzinaisards abonnés au service téléalarme géré par l'Agglo.
- 219 élèves luzinaisards ont participé au concert jeune public de Jazz à Vienne au Théâtre Antique.
- 49 Luzinaisards abonnés aux piscines de l'Agglo.
- Distribution de composteurs à 83 foyers luzinaisards au cours des sessions de formation au compostage organisées de mars 2023 à novembre 2024.
- Équipement des écoles de Luzinay en matériel informatique déployé par l'Agglo dans le cadre du schéma directeur numérique dans les écoles : 2 ordinateurs de direction, 7 équipements de vidéo-projection interactive.

- 93 autorisations d'urbanisme (PC, DP...) instruites par l'Agglo.
- Révision du PLU de la commune (2^e arrêt).
- Aménagement de voirie de la rue de l'Église.
- Reconstruction du Pont du Joux.
- Réalisation de travaux pour l'installation des conteneurs enterrés au centre bourg.
- Finalisation des travaux de renforcement du collecteur de transit des eaux usées chemin de la Pradine et route de Serpaize.
- Octroi d'une aide à la boulangerie Simon.
- Organisation par l'Agglo de la 3^e édition du Printemps des fermes avec la participation du Mas d'Illins.

Luzinay
Village des Justes

Chiffres de janvier à octobre/novembre 2024

URBANISME

Construire pour vous, les équipements publics de demain

Le Plan Local d'Urbanisme - PLU



Depuis l'ouverture de la révision du PLU en 2021, la concertation a été menée tout au long de la procédure avec l'ensemble des acteurs (population, élus, personnes publiques).

Depuis notre rencontre en réunion publique en juin 2024, le travail se poursuit et la procédure avance. Le PLU a fait l'objet d'une délibération en Conseil Communautaire en septembre 2024. Cette

délibération marque une étape dans la procédure d'élaboration du document, nommée « Arrêt » du PLU.

Elle a enclenché une nouvelle phase dite de « consultation des personnes publiques associées (PPA) ». Différents services se sont exprimés sur le projet et ont émis un avis. Notre PLU a reçu des avis favorables avec ou sans réserves/observations.



Vous avez pu prendre connaissance de ces avis au cours de l'enquête publique. Elle vous a permis de vous exprimer

entre le 17 février et le 20 mars et de rencontrer le commissaire enquêteur.

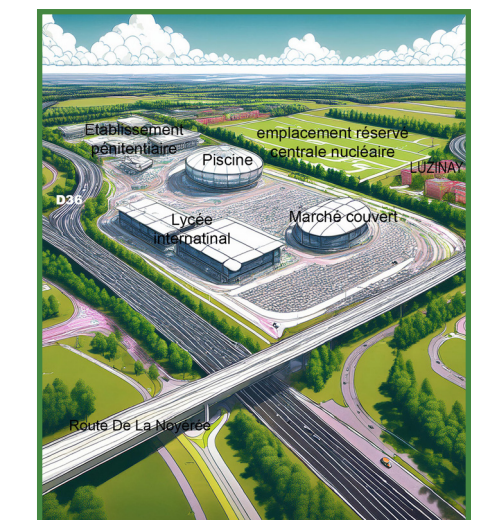


Au total, 32 contributions ont été recueillies au travers des différents moyens proposés : registre papier, courriel ou courrier. Chaque demande a été analysée et a fait l'objet d'un avis positif ou négatif.

Pour être définitivement adopté, le PLU doit faire l'objet d'une dernière délibération en Conseil communautaire. L'objectif est une mise en œuvre du nouveau PLU, fin Juin 2025.

HUMOUR !

« J'ai réussi à me procurer en avant-première des schémas du nouveau PLU de Luzinay ! »
Phrase de M. Daniel BONDOUX lors du 1er avril. (Attention ces cartes ne sont pas officielles.)



VOIRIE COMMUNALE

Construire pour vous, les équipements publics de demain

Après les travaux du Belvédère du Rossignol, l'aménagement des rues de l'Eglise et du 19 Mars 1962 a été réalisé avec les services de VCA.

Ces travaux réalisés par le syndicat intercommunal des eaux de Septème, ont nécessité le changement d'une canalisation d'eau potable vieillissante, ainsi que l'aménagement de l'éclairage, avec l'appui du TE38, pour un cout de 61 167 €. Le reste à charge communale est de 36 548 €.

Aménagement de la rue de l'Eglise et du 19 Mars 1962 avec les services de Vienne Condrieu agglomération :

- création de 15 places de parking sur la rue de l'Eglise
- création d'un trottoir en continuité de l'existant
- tapis d'enrobé sur la chaussée rue de l'Eglise

- installation de conteneurs enterrés d'apport volontaire.

- Marquage au sol et changement de certains panneaux de signalisation vieillissant ou dérobés.



VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Programme d'entretien de la voirie communautaire

- ZA de la Noyerée : reprise de chaussée
- Route d'illins : reprise de chaussée, plus purges et bordures de chaussée.
- Route du Plan : purge et reprise de chaussée
- Route du grand Mongey : purge et reprise de chaussée

Le cout total de ces travaux est de 154 574 € TTC. La commune a sollicité un fond de concours de 25 000 € TTC pour les effectuer.

Entretien des voies communales Rurales

Lorsqu'une habitation est desservie par un chemin rural communal, l'entretien revient à la commune. Ce qui a été fait après les pluies abondantes de fin 2024 sur le chemin de la Maison Fraisse, pour un coût de 12 429 € TTC.

Sur le chemin reliant la route du Marais au club Hippique pour un montant de 18 340 € TTC.

Ces aménagements sont financés sur les fonds propres de la commune.



RUE DE L'ÉGLISE

AFFAIRES SOCIALES

Un village solidaire

Goûter des seniors inter-CCAS à Seyssuel

Forte participation avec plus de 200 personnes et très bonne ambiance pour notre deuxième goûter des seniors ! Rdv en 2026 !



Appels d'urgence

Si vous constatez de la maltraitance ou des personnes en difficultés, vous pouvez contacter :

Le **114** : appel urgent pour les sourds et malentendants : tchat, visiophonie, SMS ou fax

Le **119** : enfance en danger : maltraitance ou risque de l'être

Le **3919** : femmes victimes de violences. Numéro gratuit et anonyme 24/24 et 7j/7

Le **3018** : cyberharcèlement des jeunes, gratuit, anonyme, confidentiel

Le **3114** : prévention du suicide

Le **3237** : pharmacie de garde

Référent habitat

Pour 2026, votre référent sur la commune sera **M. Gérard LOCATELLI**. Joignable aux horaires d'ouverture de la mairie au **04 74 57 98 41**.

Téléalarmes

Vienne Condrieu Agglomération met à votre disposition un service de téléalarmes, en lien avec les élus et bénévoles du CCAS. Ces derniers s'assurent du bon fonctionnement des appareils une fois par mois.

Coût du service : 34€/mois. Les allocataires de l'APA* peuvent être partiellement remboursés.

Anniversaires



Les bénévoles du CCAS ont fêté ses 96 ans à notre doyenne Mme Lucette DAVID.

Don du sang avril 2025

90 inscriptions pour la collecte du 11 avril. Bravo ! Prochain rdv en novembre 2025.



Aides à domicile

En cas de besoin, nous vous communiquons la liste des associations intervenant à Luzinay, reconnues par le Département. Aides ponctuelles ou pérennes.

Sénior Compagnie
04 74 85 54 75

ADMR
04 74 57 91 31

WANTEEZ
04 74 11 05 32

VIVRE CHEZ SOI
04 74 57 11 56

Age d'Or Services
04 74 59 62 43

Viva Services
04 74 31 02 79

PETITS-FILS
04 85 19 02 02

AUXI'LIFE
04 74 16 84 87

ONELA Vienne
04 74 31 02 79

ADPAH
04 74 85 11 18

AZAE
09 72 53 28 60

OUIHELP
04 81 68 00 16

H&L
04 74 11 05 32

Et si on se disait bonjour, à Luzinay



Cela peut tout changer... peut être pas dans votre journée, mais dans celle de l'autre, celui qui est en face de vous, ou même à côté de vous. Esquisser un sourire, un clin d'œil, serrer la main, « checker », adresser un coucou, embrasser, donner une accolade ou un salut : tout est de mise.

Le bonjour, une interaction sociale à remettre à l'ordre du jour pour bien vivre ensemble dans notre charmant village. On peut ne pas connaître la personne, mais on peut tout de même lui dire bonjour. Essayons ! Et en plus c'est gratuit !

Composteur partagé

En partenariat avec VCA*, la commission municipale Environnement, développement durable, a mis en place son 1er composteur partagé devant le restaurant scolaire, pour le recyclage des déchets alimentaires de la cantine et du Centre des Mille Loisirs.

Le personnel de la cantine et le Centre Mille Loisirs ont tout de suite adhéré à ce projet. Les services techniques se sont aussi engagés en prenant en charge l'ajout de broyat régulièrement dans les bacs. Le compost sera utilisé pour enrichir les plantations du village.

C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT !

Les bacs de tri sélectif



Les bacs sont à votre disposition, mais ce n'est pas une annexe de la déchetterie. Horaires consultables sur le site de la mairie.

Composteurs individuels

Ils sont à retirer à VCA.

Les cendriers de rue



Face au Vival

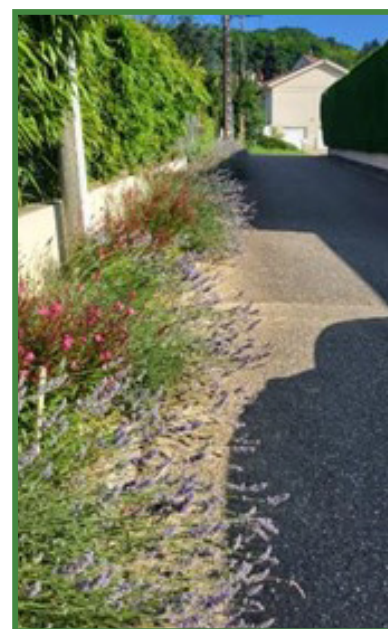
Ils sont à utiliser *sans modération*. Merci.

Maisons fleuries



Cette année, deux habitants se sont particulièrement distingués : Monsieur SAINT LÉGER qui fleurit les allées de son lotissement et Monsieur CHATARD qui plante des fleurs dans la route du Petit Mongey.

C'est avec plaisir que nous avons remis les prix aux heureux gagnants.



À CONSERVER



Point Santé

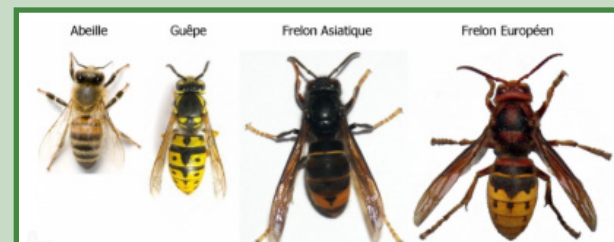
PAR LE DOCTEUR LANCO

Deux fléaux que nous pouvons contribuer à réduire.



► **Ambrosie :** une plante envahissante et allergisante ; sa destruction est obligatoire.

Arrêté du 20 mai 2019



► **Frelons asiatiques :** un insecte qui détruit les ruchers, freine la biodiversité. Sa pique peut être dangereuse pour l'homme. Voir les recommandations de pièges à utiliser sur le site de la mairie.

Notre municipalité contribue à lutter contre ces insectes en installant des pièges.

Si vous suspectez un nid de frelons asiatiques :

Mr Jacky BURDIN a accepté d'être le référent de la commune, joignable au 07 83 23 72 18.

POUR UN BON ÉTÉ



► **Cendrier de poche :** si vous fumez, pensez-y ! Disponible en mairie et dans vos commerces



► **Crème solaire :** Attention au soleil !

- Eviter le entre 12 et 16 heures.
- Munissez-vous de crème solaire. Pour une bonne protection, choisir l'indice 50 et surtout renouveler l'application toutes les 2 heures.
- Protégez les enfants et apprenez-leur les bons gestes.

La crème solaire éloigne le risque de cancer de la peau : une des premières causes de cancers chez le sujet entre 25 et 35 ans. Il est constaté 90 000 nouveaux cas chaque année.
Bronzage ne rime pas avec bonnes vacances.

ENFANCE / JEUNESSE

Nos jeunes sont notre avenir

Les temps fort avec le CJEML en image



Le 14 décembre, plantations des arbres fruitiers au parc du Verger des écoliers.



Le 10 janvier, cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal.



Cérémonie du 19 mars en présence du Maire, du conseil municipal et de la FNACA.

AFFAIRES SCOLAIRES

Un village éducatif et citoyen

Projet poussins à l'école Paul Germain

Jeudi 23 janvier 2025, le fermier Serge VOVK est allé à l'école pour expliquer comment naissent les poussins.



Il a présenté une poule et un coq, a expliqué comment les œufs se forment dans le ventre de la poule et ce qu'elle fait lorsqu'elle couve.

Les enfants ont observé les œufs dans la couveuse et après 21 jours d'incubation, ils ont assisté à leur éclosion. Puis, ils ont pris soin des poussins jusqu'aux vacances de février.

« Le temps d'un déjeuner »

Jeudi 30 janvier, superbe moment passé avec les écoliers de l'école Paul Germain (79 en maternelle et 133 en élémentaire). Le repas confectionné par les cuisinières était excellent ! Un menu asiatique composé de nems et de riz cantonnais, un clin d'œil au nouvel an chinois. Les représentants des parents d'élèves étaient présents, ainsi que la secrétaire générale et l'adjointe aux affaires scolaires Annie BEC. L'occasion en tant que Maire de saluer et surtout remercier le formidable personnel périscolaire au contact quotidien des écoliers Luzinaysards. Merci aux enfants pour leur accueil chaleureux.

Le Mot de l'architecte & du Paysagiste

Face au réchauffement climatique touchant plus particulièrement les populations sensibles comme nos aînés et nos enfants, y compris désormais dès le printemps et jusqu'à la fin de l'automne, l'architecture et le paysage doivent s'adapter. C'est pourquoi la commune de Luzinay a confié à A.D.B.A., l'adaptation de la cour Sud du Groupe Scolaire Paul Germain.

A l'ordre du jour : jeux d'eau, parcours sensoriel, potager pédagogique et jeux « nature ». Autant d'activités profitables tout au long de la période scolaire, qui avaient été mises de côté dans les cours de bitume. Un travail approfondi avec la réintroduction des 3 strates végétales : couvre-sols / buissons / arbres à tiges, permettra un véritable rafraîchissement au sud et la restauration d'un habitat viable pour la biodiversité.



Dans l'élan du combat national contre les îlots de chaleur, la désartificialisation des sols et la réappropriation de la nature par les enfants à l'école, A.D.B.A. et son équipe de maîtrise d'œuvre réalisent actuellement un projet de « Cour Oasis » pour les petits Luzinaysards. Sur près de 900m2 pour la cour maternelle existante, plus 700m2 supplémentaires dans le projet d'extension, l'idée est de désartificialiser la cour actuelle très minérale, revégétaliser avec des sujets adaptés au changement climatique et faire de l'eau, du végétal et de la biodiversité le cœur de l'activité ludique et pédagogique des enfants.

Pour être au plus près du besoin des tout petits, la maîtrise d'œuvre a tenu plusieurs réunions en mairie avec M. le Maire, Christophe CHARLES, Mme BEC, adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires, plusieurs élus et Madame la Directrice. Au terme de cette concertation, l'équipe de maîtrise d'œuvre a pu faire la synthèse des besoins avec en bonus une meilleure gestion des eaux pluviales pour proposer une esquisse pertinente en mairie, lors de la réunion du 19 mars dernier.

Laurent BARIAT
Architecte D.E. / H.M.O.N.P.
Atelier Dévigne-Bariat Architectes

Seriez-vous intéressés par la réalisation d'un pump track pour faire du vélo, du skate ou du roller sur la Commune de Luzinay ?

Beaucoup de communes, petites ou grandes, s'équipent de ce genre de parcours qui fédèrent les groupes, petits ou grands autour d'une activité de plein air. Chacun peut y progresser en fonction de son niveau et de ses goûts (skate, vélo, roller, trotinette...).



A Luzinay, cet équipement serait un lieu d'échanges, y compris entre générations.

Il suffit de se rendre sur les pistes de la région pour constater que tous les âges et tous les niveaux s'y retrouvent.

☐ Oui pour un **PUMP TRACK**

☐ Oui pour un **SKATE PARK**

☐ Oui pour une autre idée

Merci pour votre retour afin de poursuivre notre réflexion avec l'équipe des jeunes citoyens du CMEJL Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de Luzinay.

Un printemps 2025 synonyme de changements pour deux commerces du centre village

BAR-TABAC-PRESSE Le Village



Marine PARIS et Bastien LABROSSE sont depuis le 3 avril, les nouveaux gérants du Bar-Tabac-Presses Le Village. Marine a fait ses débuts dans la Maison de la Presse à Mâcon avant de devenir agent d'accueil dans un collège.

Bastien lui, a commencé en accompagnant ses parents sur les marchés, avant d'entamer une carrière dans la finance à la Caisse d'Épargne. Depuis plus d'un an, ils guettaient l'opportunité de reprendre un Tabac en Nord-Isère.

Occasion qui s'est présentée il y a quelques mois, avec l'annonce d'Alain IAFRATE qui cherchait un successeur pour son activité.

Désormais, les activités

courrier de La Poste (courrier, colis, recommandés, timbres,...) seront réalisables sur place, ainsi que les activités du PMU, en plus de toutes les services déjà disponibles : bar, tabac, presse, FDJ, distribution de gaz en bouteilles, articles de vapotage, production de clefs, copies de documents, dépôt et retrait des colis (Chronopost, Colissimo, DPD),



achat et remplacement de piles, (portail, alarmes), commande de cartouches d'encre pour imprimante et bien sûr, les photos d'identités.

Marine et Bastien ont réagencé la surface de vente de la Presse pour dégager de l'espace au centre du commerce et offrir plus de place et de convivialité aux clients qu'ils accueillent non-stop, du lundi au vendredi de

6h30 à 19h30, le samedi 7h à 19h30 et le dimanche de 7h à 12h30.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Luzinay et une belle réussite dans cette relève dédiée aux services des clients, dans ce lieu de convivialité plébiscité par les habitants.

Superette VIVAL

Depuis le 19 février, Hadeer SAAD SULAIMAN est le nouveau gérant de la superette VIVAL.

Hadeer a étudié la gestion et le commerce au Lycée puis à la faculté, tout en travaillant dans de petits commerces en prévision d'ouvrir un jour sa propre affaire et ce, plutôt dans un village qu'en ville.

En découvrant le projet de cession du Vival de Luzinay, il a décidé de saisir l'opportunité et de se lancer avec l'aide et le soutien de sa famille.



Sa première action sitôt ouvert, fut de réduire les prix jusqu'à -20% sur plusieurs gammes de produits.

Désireux de répondre aux attentes de ses clients, il propose :

- les vendredis, samedis et dimanches, la vente de poulets fermiers Label Rouge, rôtis sur place avec accompagnements,
- tous les jours de 12h à 14h et les soirs de week-ends jusqu'à 19h, possibilité de « snaker » en vente à emporter ou sur place aux beaux jours.



Une offre de produits locaux de la Sévène se met en place, ainsi que des produits tendance et articles en

exclusivité ou en primeur dans le secteur.

Réductions accordées aux associations locales et aux commandes pour des événements d'autres structures.

Toute l'équipe est à l'écoute de vos remarques et suggestions pour l'aider à améliorer la qualité du service et de l'offre.

Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'une belle réussite dans ce commerce de proximité précieux dans un village comme Luzinay.

ACAL

Un nouveau départ pour l'ACAL, l'Association des Commerçants et Artisans Luzinaysards.

Regrettant plusieurs années de mise en veille de l'association, Lionel HERICHARD et les membres de la Commission Commerces, ont œuvré pour relancer et soutenir cette association qui a élu un nouveau bureau en décembre 2024 lors de son AG.

La nouvelle présidente, Aurore ROUSSY (ACI Immobilier), la vice-présidente, Candy BOUVARD (Institut Candy), la trésorière

Mégane RODET (RODET Paysages), le trésorier adjoint Xavier BAUQUIS (BAUQUIS

Menuiserie), la secrétaire Estelle PEROTTO (La fabrique de Flore), le secrétaire adjoint David THENAULT (CJL Elec), se sont tout de suite mis au travail et ont sollicité le soutien de la commission commerce pour porter le projet d'organiser le Beaujolais Nouveau 2025.

Les ambitions de l'association sont claires :

- Fédérer les commerçants et artisans autour d'un collectif fort.
- Créer des animations pour dynamiser le village et attirer du monde.
- Valoriser le commerce local et encourager les habitants à consommer près de chez eux.

Rendez-vous le jeudi 20 novembre pour fêter le Beaujolais Nouveau sur la place de la Mairie. Le premier des événements prévus dans le programme d'animation du nouveau bureau de l'ACAL.



Merci aux membres élus du bureau et à tous les adhérents pour leur engagement.

ASSOCIATIONS

Un village à l'esprit d'équipe, de solidarité, de coopération

FNACA



Comme les années passent vite, nous profitons des bons moments qui s'offrent à nous, pour partager et perpétuer les rencontres avec nos amis. Chose faite avec les adhérents de notre comité FNACA, le 11 janvier nous étions réunis autour un repas servi par le traiteur HAYRAUD de TOUSSIEU, pour fêter ensemble la nouvelle année 2025.

Au cours de notre repas nous avons été honorés par la présence de Mr le Maire de Luzinay Christophe CHARLES, et de notre Secrétaire Départemental de Grenoble et membre de notre Fédération à Paris, qui sont venus remettre deux diplômes d'honneur de bénévolat avec médailles à vos amis Gilbert QUERLIOZ et Robert BÉAL pour leur services à notre Comité depuis plus de 25 ans et aussi une récompense au Président Maurice RAYMOND et à son épouse pour ses 51 ans de responsabilité, au sein du comité de Luzinay.

Après les avoir remerciés de leur présence nous avons

arrosé cet évènement et tiré les Rois tous ensemble. À la fin de cette journée tout le monde était satisfait.

REJOINS LA GRANDE FAMILLE DU RUGBY CLUB DE LA SÉVENNE !

Que tu sois passionné de rugby ou simplement curieux de découvrir l'univers unique de ce sport, notre club t'accueille à bras ouverts !

Joueur : viens défendre nos couleurs sur le terrain et vivre des moments forts, entre dépassement de soi et esprit d'équipe. Peu importe ton niveau, nous avons une place pour toi !

Bénévole : derrière chaque match, chaque événement, il y a des personnes engagées qui font vivre le club. Rejoins-nous pour contribuer à cette belle aventure !



– **Le 19 avril 2025**, l'équipe première a affronté Cours-la-Ville en finale territoriale (Régionale 2). Vous avez été nombreux à les encourager et vivre un moment intense de rugby !

- **Vide-grenier du club à Luzinay – Le 27 avril 2025**, le club organise le trentième vide-grenier. Une occasion parfaite pour partager un moment convivial et soutenir les projets.
- **Tournois amicaux de l'École de Rugby** – Les jeunes joueurs de 3 à 12 ans étaient présents :
 - **3 mai** : Tournoi à Saint-Clair-du-Rhône (U8/U10/U12)
 - **17 mai** : Tournoi à Vienne (U8/U10/U12)
 - **29 mai** : Tournoi à Ampuis (U8/U10/U12)
 - **7 juin** : Tournoi à Saint-Savin (U12)
 - **8 juin** : Tournoi à Saint-Savin (U6/U8/U10)

COORDONNÉES

☎ 06 16 70 66 91

✉ communication.rcs38@gmail.com

📍 Stade de Grands Jeux, Rue de la Noyerée 38200 LUZINAY

🌐 <https://rc-la-sevenne.ffr.fr/>

📘 @RCSevenne

📷 @rcsevenne

📺 @rcsevenne

ASSOCIATIONS

Un village à l'esprit d'équipe, de solidarité, de coopération

Viens vivre l'action au Club House !

Les jours de matchs et de tournois, le Club House devient le centre névralgique du Rugby Club de la Sévenne. Rejoins-nous pour encourager nos équipes et partager des moments uniques avec la communauté du club !

FESTIVAL LOUISE

Pour la cinquième année consécutive, le Festival Louise aura lieu les 29 et 30 août 2025.

Cette année, le Festival grandit et se produit sur 2 jours et 2 communes différentes :

- le vendredi soir à la ferme Maison Morandière à Villette-de-Vienne,
- le samedi après-midi au GAEC le Mas d'Illins à Luzinay.

Amateur de plein-air, de théâtre, venez profiter de ce moment d'évasion au milieu des animaux de la ferme. Une dizaine d'acteurs professionnels nous présenteront des pièces de théâtre en plein air, destinées à un public jeune et adulte.

Si vous avez envie de nous rejoindre pour être bénévole ou demander des renseignements, merci d'envoyer un mail à l'association : bureau.festlouise@gmail.com Nous vous attendons nombreux.

LE COMITÉ DES FÊTES DE LUZINAY (CDF)

Le CDF de Luzinay existe depuis 1973, avec comme premier président Jacky RICHARD. Il organise plusieurs manifestations dans l'année et met du matériel à la disposition des autres associations de Luzinay.

Actuellement, le bureau est constitué de 6 membres :

- Franck LABOURIER - président,
- Bernard CLERC - vice-président,
- Christèle GUINET - secrétaire,
- Martine GERIN vice-secrétaire,
- Daniel BLAIN - trésorier
- Gérald JOLY vice-trésorier.

20 adhérents complètent cette belle équipe, sans oublier les « petites mains » qui viennent ponctuellement aider lors des manifestations. Depuis 2 ans, le CDF a repris l'organisation du boudin le 3ème week-end d'octobre (auparavant tenu par les Classes en 0 et 5).

Cette matinée nécessitant beaucoup de préparation en amont, le CDF s'est associé aux Bottes de 7 lieues, le tout dans une ambiance intergénérationnelle très conviviale !

En novembre, c'est son traditionnel pot-au feu géant cuit à la chaudière qui vous rassemble, et la foire aux vins et produits du terroir.

Le 8 mai, les randonneurs des environs sont conviés à venir (re)découvrir les sentiers de Luzinay et ses alentours. Deux parcours sont proposés, 10 ou 16 kms. Puis, lors de la Fête Nationale, un concours de pétanque est organisé, suivi, une année sur deux (années impaires) d'un repas, un bal et le feu d'artifice. Une manifestation qui se fait en collaboration avec la Mairie de Luzinay. Cette année, retenez bien la date du 13 juillet !

Les bénéfices de ces 4 événements servent essentiellement à l'achat ou au renouvellement de matériel, prêté gracieusement aux associations de Luzinay, ou parfois aux communes voisines.

Le CDF vous remercie de votre présence lors de ses manifestations, et vous encourage aussi à participer à celles organisées par les nombreuses associations de Luzinay !



La Médiathèque de Luzinay a proposé pour 2025 un nouvel atelier culturel

Les bibliothèques du réseau Trente et plus, ont accueilli en résidence l'autrice/illustratrice et sculptrice de papier Cécile JACOUD.

En amoureuxse de la faune et de la flore, Cécile imagine des livres pop-up qui donnent vie à des univers en 3 dimensions, avec des illustrations aux tonalités forestières, combinant des plans successifs de découpes. Un décor tout en perspective, qui regorge de détails et dans lequel on plonge tel un fin observateur.

En février dernier la médiathèque et l'école ont reçu Cécile JACOUD. Les élèves de Mme ROSNER et Mme MALSERT (classes de CM2 et CM1/CM2), ont créé une carte tunnel en 3D : un petit théâtre en volume faits de papiers découpés sur plusieurs plans, sur la marthe, la couleur vipérine ou l'écureuil.



Le même atelier a été proposé à la médiathèque, avec cette fois l'animal de leur choix dans l'atlas de la biodiversité communale, ou une création

abstraite. L'atelier était gratuit et accessible aux enfants à partir de 7 ans, avec une priorité pour ceux qui n'avaient pas réalisé l'atelier avec la créatrice à l'école. Au regard de l'engouement autour de ce nouveau projet, cet événement sera réitéré l'année prochaine.

Retour sur le Festival d'Humour



Le 43^e festival d'humour de Vienne et Alentours, proposé par la MJC de Vienne et sa Commission Humour composée d'élus communaux et représentants associatifs de toutes les communes du territoire de Vienne Condrieu Agglomération, a eu lieu du 18 mars au 5 avril 2025 sur 14 communes de l'Agglo. Il a pu vous proposer 16 spectacles à des prix attractifs avec des humoristes aux talents variés dont le seul but est de nous faire rire toutes générations confondues.

Globalement, cette 43^e édition a été une réussite avec plus de 4000 entrées pour l'ensemble du Festival.

Le spectacle de William PILET

sur notre commune a attiré 250 personnes.

A vos agendas et rendez-vous l'année prochaine pour la 44^e édition qui aura lieu du 10/03 au 28/03/2026.



Idée lecture

« TATA » Valérie PERRIN

Résumé : c'est l'histoire d'Agnès qui apprend que sa tante Colette est morte...mais elle était déjà morte il y a 3 ans ! Alors quand est-elle vraiment morte ? Qui a été enterré à sa place il y a 3 ans et pour quelle raison ? Agnès va enquêter et découvrir des secrets sur cette tante d'apparence solitaire.



L'avis de Delphine, la bibliothécaire : roman captivant sur Agnès, qui va apprendre à aller de l'avant, malgré sa rupture avec son ex-mari qui était pour elle l'homme de sa vie. N'hésitez pas à venir l'emprunter dans votre bibliothèque !

Le SDIS : S'engager pour aider les autres !



Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions :

- avoir 16 ans au moins, avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs,
- résider légalement en France,
- être en situation régulière au regard des obligations du service national,
- jouir de ses droits civiques,
- absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.

Les obligations

Engagement pour une période de cinq ans, tacitement reconduite. La première année constitue une année probatoire.

L'activité de sapeur-pompier-volontaire s'exerce avec

obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et notamment de la « Charte nationale du sapeur-pompier volontaire ».

La formation

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale* à la suite de son engagement. Elle est adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Informations complémentaires : gn.luzinay.chef@sdis38.fr

Luttons contre les déjections canines

Le printemps est de retour et les espaces verts de la commune nécessitent à nouveau un entretien régulier, pour le plaisir de tous.

Les employés des services techniques ont à cœur de maintenir la propreté des espaces communs, et de les embellir pour que Luzinay soit un village accueillant, où il fait bon vivre.

Trouvez-vous normal, qu'après une journée de tonte des espaces verts, les agents communaux terminent littéralement couverts de déjections, à cause des propriétaires de chiens qui ne ramassent pas ?

Il est temps que chacun prenne conscience de ces nuisances, dans l'intérêt de tous, habitants

de Luzinay, visiteurs, et employés de la commune. La Municipalité fait donc appel au sens civique des propriétaires de chiens pour maintenir les espaces communs propres et agréables.

Car à Luzinay, nous aimons les chiens qui sont source de joie et permettent de créer du lien social. Nous savons que la plupart des propriétaires de chiens sont soucieux de la propreté des espaces communs et utilisent les dispositifs mis à disposition pour ramasser les déjections canines.

Cependant, quelques propriétaires indécents, oubliant leurs devoirs civiques, créent des nuisances intolérables et inacceptables. C'est pourquoi nous vous demandons d'être attentifs au comportement de vos animaux.



Nous rappelons aux propriétaires de chiens que des sacs sont à leur disposition à cet effet : alors utilisez les ! Nous vous informons que nous avons demandé l'ASVP de la commune de verbaliser tous les contrevenants, conformément à l'arrêté municipal du 4 avril 2023 qui prévoit une amende de 135€ pour les propriétaires indécents.

*La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées et est nécessaire à leur accomplissement. En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur. Il peut être engagé en tant que « sapeur-pompier volontaire apprenant » dès son recrutement, à partir du moment où il a reçu une formation aux règles de sécurité individuelle et collective sur intervention. La période probatoire prend fin dès l'acquisition de la formation initiale.

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !



Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armeesjeunesse

LINKEDIN
Direction du service national et de la jeunesse

X
@DSNjeunesse

YOUTUBE
@SGArmees

ILS SONT NÉS

ANGLADA DIROUX LYO	29/10/2024
MALDONADO JOY	16/11/2024
CISSE RAPHAËL	19/11/2024
DUVERGER OCÉANE	22/12/2024
COULAS JULIETTE	22/01/2025
BOURGEOIS SIMIAN AXIANE	28/01/2025
BOURGEOIS SIMIAN ELLA	28/01/2025
ATAMTURK MATTÉO	14/02/2025
ESTEVE HAYDEN	15/03/2025

ILS SE SONT MARIÉS

RODET JÉRÉMY & SIMIAND MÉGANE	30/11/2024
VACHER RENAUD & HUBERT MARION	01/04/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

TESSIER THOMAS	31/10/2024
COCHARD RENÉ	07/11/2024
LABRUT CHRISTIAN	15/12/2024
DEVAUX NÉE MARQUE GABRIELLE	03/01/2025
ROLLAND NÉE DURAND MARINETTE	10/02/2025
BONNET NÉE GIFFARD ODETTE	18/02/2025
GARRIC NÉE SÉSÉ CHRISTIANE	15/03/2025
VALETTE NÉE DANON RAYMONDE	28/03/2025
TOURRAL LOUIS	11/04/2025

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Le lundi
10h00-12h00/15h00-18h30

Du mardi au jeudi
10h00-12h00/15h00-17h30

Le vendredi
10h00-12h00

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MÉDIATHÈQUE

Le mardi
10h00-12h00

Le mercredi
10h00-12h00/15h30-18h30

Le vendredi
15h30-18h30

AGENDA

JUILLET

13/07 – Fête nationale, tournoi de pétanque par le comité des Fêtes, bal populaire et feu d'artifice, salle J. Gomez

AOÛT

29 et 30/08 – Festival Louise au Mas d'Illins à Luzinay et à la Maison Morandière à Villette de Vienne
30/08 – Concours de pétanque salle des Arcades par l'ACCA

SEPTEMBRE

05/09 – Réunion des Présidents d'association salle des Trophées par la Mairie
06/09 – Forum des associations salle J. GOMEZ par la Mairie
07/09 – Luzi'trail salle J. GOMEZ par l'Amicale des Pompiers
13/09 – Tournoi stade de Luzinay par les Z'Amies Foot
13 et 14/09 – Expositions « Corinne Toquet » peintre et « Guy Dallacosta » sculpteur à la chapelle d'Illins
19, 20 et 21/09 – Expositions et journée du patrimoine « Luce Nguyen » céramiste à la chapelle d'Illins
27, 28/09 – Exposition « Louis Capisano » photographe à la Chapelle d'Illins

OCTOBRE

12/10 – Exposition mycologie, salle J. GOMEZ
13/10 – Matinée Boudin à la chaudière, salle J. GOMEZ par le Comité des Fêtes
25/10 – Exposition Vélo, salle J. GOMEZ par Christian Blain

NOVEMBRE

02/11 – Bourse aux jouets, salle J. GOMEZ par les Amis de l'École
10/11 – Foire aux vins et produits du terroir, salle J. GOMEZ par le Comité des Fêtes
11/11 – Cérémonie du 11 novembre départ place de la mairie à 10h30
30/11 – Marché de Noël, salle J. GOMEZ la Chapelle d'Illins culture et patrimoine

JANVIER

09/01 – Voeux du Maire et du Conseil municipal salle J. GOMEZ, à 18h

Retrouvez votre marché hebdomadaire tous les mardis matin, sur la place de la mairie.

Conseils Municipaux à la mairie, salle du conseil
17 septembre – 03 décembre à 18h30

✉ accueil@mairie-luzinay.fr

☎ 04 74 57 98 41

🌐 www.mairie-luzinay.fr

📘 Mairie de Luzinay

📷 @mairieluzinay

📱 Panneau Pocket Luzinay

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce numéro : les services municipaux, les associations, les élus.

Directeur de la publication : Christophe CHARLES

Rédaction, conception et photographies : SAS La Maison des Entrepreneurs d'AURA

Imprimeur : Onlineprinters – Dr.-Mack-Straße 83 – 90762 Fürth, Allemagne

Édité en 1250 exemplaires.

Magazine conçu en utilisant les ressources iconographiques de Flaticon.com. et svgrepo.com